CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 17 octobre 2018 à 17:25 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège1: Jean-Guy Morin.. Siège2: André Roy Siège3 Robert Lessard

Siège4 : Yvan Paré Siège5 Michel Marcoux Siège6 : Milisa Pépin,

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. Mme Brigitte Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. <u>Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.</u>

206-10-2018

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,

Il est proposé par :Yvan Paré et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 octobre 2018 tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

- 1 OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 SUJETS À DISCUTER
 - **4.1** Centre de Services Partagés Québec/ Autorisation de déposer une soumission pour Appel d'offres 18-0420
- 5 VARIA
- 6 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

4 - SUJETS À DISCUTER

207-10-2018

4.1 - Centre de Services Partagés Québec/ Autorisation de déposer une soumission pour Appel d'offres 18-0420

ATTENDU QUE Le Centre de Services Partagés présente un appel d'offres # 18-0420 pour le Lot 1- DS: 5394402 pour patinoire réfrigérée démontable;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire déposer une soumission sur l'appel d'offres No 18-0420 au montant de *41 371.00* \$ (avant taxes);

ATTENDU QUE le conseil municipal mandate Mme Brigitte Quirion (dir.gén/secr.-trés.) à déposer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Martin une offre de **41 371.00**\$ (avant taxes) au Centre de Services Partagés Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Brigitte Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière, à agir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Martin et de faire une offre conforme au montant établi par le Centre de Services Partagés Québec ;

QUE le conseil municipal certifie que la soumission qu'il dépose est préparée de bonne foi, sans aucune communication ni entente avec un autre soumissionnaire ou un autre concurrent possible, soit directement, soit par l'entremise d'un tiers.

ADOPTÉE

- 5 VARIA
- 6 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

208-10-2018

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le sujet étant épuisé, il est proposé par André Roy, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 18.15 hrs

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Éric Giguère, Maire
Brigitte Quirion, Directrice générale & secrétaire-trésorière